

*Lignes aériennes Trans-Canada:*

L'exploitation de cette compagnie au cours de l'exercice 1939 accuse un déficit de \$411,656 qui a été payé par l'Etat. Les recettes d'exploitation s'élèvent à \$2,350,473, dont \$1,632,873, soit environ 70 p. 100, ont été contribués par le ministère des Postes pour le transport du courrier. De nombreuses critiques ont été exprimées à ce sujet, car cela a donné l'impression que les lignes aériennes Trans-Canada étaient subventionnées par le ministère des Postes. La direction a fait remarquer, toutefois, que l'augmentation très sensible qui est en train de se produire dans le volume du courrier et des voyageurs fera diminuer considérablement les frais de transport du courrier.

Un grand motif de contentement résulte du fait que la compagnie a accompli 98.1 p. 100 de voyages réguliers, sur un parcours de 3,125,000 milles, sans accident de voyageurs ou d'employés.

Le service a été considérablement augmenté pendant l'année et le sera encore davantage quand les négociations en cours auront abouti.

La compagnie a établi des écoles d'aviation dans lesquelles elle entraîne le personnel nécessaire à son exploitation présente et future.

*Budget des chemins de fer Nationaux du Canada:*

Le poste de \$20,000,000, déficit net pour l'année courante, a été critiqué par suite du fait qu'en réalité les recettes des six premiers mois accusent une augmentation qui, si elle continue jusqu'à la fin de l'année, sera dans les environs de \$15,000,000.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages est annexé au présent rapport.

Le tout est respectueusement soumis.

*Le président,*  
J. P. HOWDEN.